

# Maghreb Canada Express

Édition Électronique  
Janvier 2024

Pour nous joindre, Téléphone : (+1) 514-576-9067, Courriel : contact@elfouladi.com

© Les Éditions Maghreb Canada

## FRANCE ET VIVRE-ENSEMBLE

# Tout sur la nouvelle "Loi Immigration" ou presque... Page 2

# MIGRATION N'EST RACISME



## #STOPL

### À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO :

#### D'UN CONTINENT À L'AUTRE

L'ouvrier ; cet esclave moderne qui s'auto-gère et qui s'autodétruit...!.....(Page 3)

#### UN MOIS DANS LE MONDE TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Les limites de l'intelligence artificielle (IA) face au Coaching .....(Page 4)

#### PAGES SPORTIVE ET CULTURELLE

##### 1. FOOT/ CAN 2023

Liste des joueurs marocains.....(Page 6)

##### 2. CULTURE : Vient de paraître

Démocratie, culture et changement social en Afrique du Nord (Par Moha Ennaji).....(Page 7)

Credit Photo : DR

Alger - Tunis - Casa



Liban - Afrique - Europe - Forfait Sud

مايسترو

VOYAGES MAESTRO

سفریات

9150, L'Acadie, Suite 203, Montréal (Qc) H4N 2T2 Infos sans frais : 1.888.485.0444



Tél. 514 381-1999



Titulaire d'un Permis du Québec



Toufic Sleiman  
Propriétaire

نرحب بجميع الجاليات العربية والمغربية و نؤمن لهم أفضل الخدمات بأحسن الأسعار



FRANCE

# Tout sur la "Loi immigration" ou presque...



Par Mustapha  
Bouhaddar

**C'**est devenue une routine, et tous les gouvernements précédents ont un jour ou l'autre adopté une loi sur l'immigration pour noyer le poisson dans l'eau et mettre un voile sur les vrais problèmes qui occupent les Français souffrant de l'inflation et de la cherté de la vie.

L'immigré est le bouc émissaire à qui on fait porter tous les maux. L'enfer c'est les autres disait Jean-Paul Sartre. Depuis les années 1870 et la première arrivée massive de travailleurs étrangers – des Européens –, la figure de l'immigré reste un repoussoir, notamment dans les périodes de crise où « les identités collectives vacillent ».

## Autant en empotent les appellations

L'autre, on l'appelait « le barbare », « le métèque », « le Rital » ou « le bicot » ; on l'appelle aujourd'hui le sans-papiers, le « fraudeur » de l'asile ou la « racaille » de banlieue. Depuis que la France a ouvert ses portes à l'immigration, à la fin du XIXe siècle, l'« autre », qu'il s'agisse d'un nouveau venu ou d'un descendant de migrants, revêt nombre de visages – mais tous, ou presque, sont négatifs. Les Italiens de 1880, les Polonais de 1930, les Algériens de 1960 ou les Maliens de 2020 sont souvent accusés de constituer une menace pour la cohésion sociale, une concurrence sur le marché du travail, voire un péril pour la patrie.

L'immigration représente-t-elle une menace pour les salaires et l'emploi ? Anthony Edo, chercheur au CEPPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), mettait les pieds dans le plat, via un article publié à l'occasion du « Printemps de l'économie 2019 », dans le sillage de l'arrivée de centaines de milliers de réfugiés en Europe entre 2014 et 2016. Un phénomène qui avait « ravivé l'intérêt des économistes et du grand public pour la question des effets de l'immigration sur le marché du travail », expliquait-il alors. Près de quatre ans plus tard, c'est la loi destinée à « contrôler l'immigration et à améliorer l'intégration », adoptée cette semaine par le Parlement et en cours d'examen par le Conseil constitutionnel, qui attise à nouveau l'intérêt des économistes et de tout un chacun pour cette fameuse question des conséquences éventuelles de l'immigration sur le marché de l'emploi et

des salaires dans les pays d'accueil.

La preuve, dans un communiqué publié ce vendredi 22 décembre, associations, syndicats et membres de la société civile demandent à Emmanuel Macron de « surseoir » à la promulgation de la loi immigration. Ils « dénoncent » notamment un texte qui « refuse un cadre clair de régularisation des travailleurs sans papiers ». Et « ne peuvent accepter de voir le gouvernement et le président de la République endosser une part conséquente du programme historique de l'extrême-droite ». De fait, dès le mois de février, Jordan Bardella s'était opposé à l'une des propositions du texte d'origine du gouvernement, qui visait à régulariser les étrangers travaillant dans des métiers en tension, au motif que l'immigration ferait baisser les salaires. « L'immigration est aujourd'hui utilisée par les grands groupes pour peser à la baisse sur les salaires. Et en réalité, quand vous aurez régularisé un travailleur clandestin, les grands patrons prendront d'autres clandestins parce que cette chaîne de faire peser à la baisse sur les salaires est sans fin », avait soutenu le président du Rassemblement national sur LCI, le 5 février.

## La nouvelle loi sur l'immigration

Présentée par le gouvernement, durcie par le Sénat, puis rejetée par l'Assemblée nationale et finalement adoptée en commission mixte paritaire dans la nuit de mardi au mercredi 20 décembre 2023, la loi immigration était, à l'origine, présentée comme un texte ayant vocation à contrôler l'immigration, tout en améliorant l'intégration.

### Droit du sol

La nouvelle loi prévoit un durcissement du droit du sol. Aujourd'hui, un enfant né en France de deux parents étrangers obtient automatiquement la nationalité française à ses 18 ans à deux conditions : avoir vécu en France au moins 5 ans de façon continue ou discontinue depuis ses 11 ans, et résider en France à la date de ses 18 ans. Aucune démarche n'est nécessaire de la part de l'intéressé pour obtenir la nationalité française, qui lui est automatiquement délivrée.

Il est également possible d'obtenir la nationalité plus tôt, à l'âge de 13 ans, avec une démarche administrative qui doit être à l'initiative de l'enfant ou de ses parents, avec le consentement de l'enfant.

Sur France Inter, mercredi 20 décembre, Elisabeth Borne avait déclaré « on ne remet pas en cause le droit du sol ». Pourtant, avec la loi immigration, l'obtention de la nationalité à 18 ans ne sera plus automatique. L'enfant né de parents étrangers devra « manifester sa volonté » d'obtenir la nationalité française et engager une démarche entre ses 16 et ses 18 ans pour espérer l'obtenir. Il ne pourra pas l'obtenir s'il a été condamné pour des crimes.

Le droit du sol, qui existe en France depuis le 19 octobre 1945, avait été modifié une première fois en 1993 sous le gouvernement de droite d'Édouard Balladur et de son ministre de l'Intérieur Charles Pasqua (1993-1995). Il avait alors été réformé, mettant fin à l'automatisme de l'obtention de la nationalité française pour les enfants

nés en France de parents étrangers. Ces derniers devaient alors « manifester leur volonté » d'obtenir la nationalité, entre leurs 16 et leurs 21 ans. En 1998, ce texte de loi, similaire à celui voté cette semaine, avait été remplacé par la loi relative à la nationalité, qui rétablissait le caractère automatique de l'obtention de la nationalité française.

### Regroupement familial

Les conditions du regroupement familial sont elles aussi modifiées par ce nouveau texte. Si jusqu'ici, un étranger vivant en France en situation régulière pouvait faire venir sa famille (conjoint et enfants mineurs) après 18 mois de résidence régulière sur le sol français, il lui faudra désormais attendre 24 mois. Si la personne est mariée, son conjoint devra désormais être âgé d'au moins 21 ans, contre 18 actuellement, pour pouvoir la rejoindre.

De plus, les membres de sa famille devront remplir certaines conditions pour le rejoindre, à savoir notamment la maîtrise d'un certain niveau de français ; Et, pour l'attester, ils se verront dans l'obligation de passer un examen.

Enfin, la possibilité du regroupement familial dépendra des ressources financières de la personne vivant en France, qui, si elles devaient jusqu'à maintenant être « stables », devront désormais être « stables, régulières et suffisantes ». La personne devra également disposer d'une assurance maladie.

### Caution pour les étudiants étrangers

Avec la loi immigration, les étudiants étrangers devront déposer une « caution de retour » dont le montant sera fixé par décret, et qui leur donnera accès à un premier titre de séjour leur permettant d'étudier en France. Cette caution leur sera restituée, sauf dans le cas de non respect d'une décision d'éloignement.

Les étudiants dont les revenus sont trop faibles ou dont le parcours scolaire relève de l'excellence en seront exemptés. Sur France Inter, la Première ministre a déclaré que la somme demandée pourrait être « minime ».

### Titres de séjour

Le délit de séjour irrégulier, supprimé en 2012 par François Hollande, est rétabli dans la nouvelle loi immigration. Tout étranger qui séjourne en France sans visa ou avec un visa expiré sera passible de 3750 euros d'amende et d'une peine complémentaire de trois ans d'interdiction du territoire. En supprimant ce délit en 2012, la France s'était alignée sur le droit européen. Selon le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, son rétablissement permettra de mieux lutter contre l'immigration illégale. Les conjoints de Français et parents d'enfants Français verront eux aussi leurs conditions de délivrance de titres de séjour durcies. S'il fallait jusqu'alors trois ans de séjour régulier sur le territoire pour obtenir une carte de résident, le délai est désormais porté à cinq ans.

### Régularisation des travailleurs sans papiers

Pour répondre aux besoins de main d'œuvre dans certains secteurs, les travailleurs sans papiers travaillant dans les « métiers en tension », seront régularisés, à condition de résider en France depuis au moins trois ans et d'avoir une activité salariée d'au moins 12 mois, consécutifs ou non, sur deux ans. Parmi ces métiers en tension, on trouve notamment les métiers du BTP, de la restauration, mais aussi les infirmiers. Le travailleur sans papier pourra désormais entreprendre ses démarches de régularisation seul, sans l'aval de son employeur, ce qui était jusqu'ici impossible. La décision de leur accorder ou non ce titre reviendra aux seuls préfets.

Cette mesure sera expérimentée jusqu'à fin 2026 et les sanctions à l'encontre des employeurs de travailleurs irréguliers seront renforcées.

### Aide médicale de l'Etat

Si la suppression de l'aide médicale d'État figurait dans la première version du texte et avait été votée par le Sénat, les Républicains y ont finalement renoncé. L'AME permet aux étrangers en situation irrégulière de bénéficier d'une prise en charge à 100% des soins médicaux, 466.000 personnes bénéficient aujourd'hui de cette aide. Sa suppression ne figure pas dans la version finale du texte, et l'AME restera donc en place. Toutefois, le gouvernement a promis de la réformer en 2024.

Tenter de dépasser la crise ouverte provoquée par la loi immigration et "dresser des perspectives pour 2024" : tel était l'objectif d'Emmanuel Macron qui, au lendemain de l'adoption au forceps du texte, était l'invité de l'émission "C à vous", sur France 5.

La loi immigration est "le bouclier qui nous manquait", a déclaré le chef de l'État pour qui la France a "des vrais problèmes d'immigration". "Est-ce que le texte [issu de la commission mixte paritaire, ndlr] est le texte du gouvernement ? Évidemment non", a-t-il souligné, reconnaissant ne pas approuver toutes ses dispositions. "Il y a des choses qui ne me font pas sauter au plafond. La caution demandée aux étudiants étrangers, je pense que ce n'est pas une bonne idée. C'est pas le message de la France."

Emmanuel Macron doit savoir que les histoires, et les nationalités des immigrés ne comptent guère : les préjugés sur les mineurs belges de la fin du XIXe siècle ressemblent comme deux gouttes d'eau à ceux qui visaient les ouvriers algériens des « trente glorieuses » ou les jeunes de banlieue d'aujourd'hui. « Depuis 1870, on observe une grande permanence des stéréotypes. On faisait aux Italiens des années 1880 et aux Polonais des années 1930 les mêmes reproches que ceux que l'on adresse aujourd'hui aux Arabes : ils vivent entre eux, ils sont violents, ils ont une pratique religieuse obscurantiste qui menace la laïcité à la française. »

Les immigrés sont souvent victimes des regards inquiets, moqueurs, condescendants, voire hostiles. L'immigré, l'étranger victime de sa naissance. Tel est la vie d'un immigré encore aujourd'hui.



VIVRE ENSEMBLE

# L'ouvrier ; cet esclave moderne qui s'auto-gère et qui s'autodétruit..!



Par **Abderrahman El Fouladi, Ph.D.**

(Géographe à la retraite)

Il fut un temps, déjà *bien longtemps*, où les Hommes avec un 'H' majuscule; arrogants, fainéants et machiavéliques étaient presque les égaux de leurs congénères; les hommes avec un 'h' minuscule, intelligents certes, mais comptant beaucoup plus sur leurs muscles que sur leur cervelle. Ils étaient cependant très serviables et très bons si bien que l'expression « *trop bon, trop con* » s'inventa (et s'imposa) d'elle-même !

Tout au début de cette (pré) histoire, les besoins des uns et des autres étaient faciles à satisfaire. Mais au fur et à mesure que les siècles succédaient aux années et les millénaires aux siècles, les Hommes attrapèrent la folie des grandeurs : Des guerres furent faites à des frères qu'on a vite fait de dépouiller de leurs biens et de leurs terres.

Or comment valoriser tant de richesses et travailler tant de terres sans se fatiguer ? Ce fut ainsi que l'Homme (avec un H majuscule) fit appel à son binôme l'homme *tout minuscule*.

Au début tout se passait très bien, trop bien même !

Mais l'Homme avec sa folie des grandeurs galopante devient de plus en plus exigeant si bien que *l'homme* eut la mauvaise idée de se plaindre. La réaction de l'Homme ne se fit pas attendre : Il corrompt une partie des hommes,

leur accorda certains privilèges ; voire des soldes, en fit son armée et sa police et tout simplement asservit autant d'hommes qu'il en a besoin en ne leur accordant que les privilèges accordés aux bêtes de somme. Cependant, dans sa magnanimité, l'Homme n'appela pas ces hommes "bêtes de somme" mais plutôt **ESCLAVES**.

Plus tard quelqu'un parmi les hommes (avec un 'h' minuscule) écrivit : "*D'où leur viennent toutes ces mains avec lesquelles ils vous giflent ; sinon les vôtres !*" Ce genre d'objecteur de conscience ne tarda pas à provoquer des flammèches de révolte (disons-le tout de suite éteintes en faisant gicler dessus le sang des révoltés). Mais ce fut un temps où il ne faisait pas bon de vendre son prochain en tant que marchandise *légalement acquise*, surtout quand la marchandise a la même couleur que le marchand !

Heureusement qu'on découvrit l'Afrique avec ses hommes couleur chocolat !

Et c'est ainsi que la grandeur des familles blanches fut longtemps mesurée par le nombre de "*Y a bon Banania*" qu'on a pris le soin de dresser les uns contre les autres... au point de se traiter entre eux de négros ! Faut le faire ! Et une Nation en particulier qui se prend pour l'avocat des droits de l'homme a fait pire, et ce, jusqu'aux années 1960; sinon après !

Dans ce même pays, champion des droits de l'Homme, le Nord hautement industrialisé; où la machine bouffe le travail de *l'homme* au quotidien, la décision fut prise d'abolir l'esclavage, laissant au Sud le luxe de continuer ce sport archaïque !

## L'ouvrier ; cet esclave moderne qui s'autogère

Et ce n'est pas par philanthropie selon certaines '*mauvaises langues*' : Ce serait juste parce que l'esclave devient trop cher à entretenir face à la machine. Alors, c'est quoi la solution ? Il vaut mieux le transformer en ouvrier; C'est-à-dire un esclave moderne qui s'autogère .

Depuis la révolution industrielle, l'Hom-

me n'a plus besoin de l'homme comme avant car la machine fait le travail de l'homme. Et... ironie du sort, ce sont une catégorie d'hommes, avec un *h minuscule*, qu'on appelle "savants", qui ont développé des machines dans le but de soulager la souffrance de leurs congénères ! Et comme ils sont aussi bons que cons, ils sont allés jusqu'à développer l'intelligence artificielle; qui, maintenant, aide la machine à faire le reste.

Et c'est grâce au dévouement de l'homme à l'Homme que l'arrêt de mort de l'homme serait signé... Par l'homme; avec un *h minuscule* !

l'homme n'est plus que source de tracas pour l'Homme. Et quoique la machine (intelligente) est en marche pour l'éliminer ; du moins pour le transformer en relique., il faut couper le mal à la racine. Plus de place pour les dinosaures vivants. Il fut un temps où on avait encouragé la natalité, surtout après la grande guerre, ce qui fait que maintenant on se ramasse avec un excédent d'hommes dont on ne sait plus quoi faire ! Il faut maintenant encourager la dénatalité ; Et, tous les moyens sont bons ! Pas besoin de se faire un dessin : juste regarder autour de soi pour e rendre compte du complot.

Ah oui... Hier, les changements climatiques faisaient partie de la "Théorie du complot". Ils sont maintenant en voie de devenir une arme de destruction massive pouvant permettre d'éliminer les inutiles parmi les hommes du Sud tout en versant sur eux des larmes de crocodile.

Pas la peine de parler de comment l'Homme espionnait l'homme pour mieux le contrôler au siècle dernier. Avant, ce fut l'Homme qui payait pour cette corvée. Maintenant c'est *l'homme minuscule* qui s'auto espionne avec son *iPhone ...* pour le compte de l'Homme .

## Avertissements :

\* *Toute ressemblance avec... Etc, etc, est souhaitée.*

\* *Le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.*

© Une production

**LES ÉDITIONS  
MAGHREB CANADA**

"D'un Continent à l'autre"

1485, rue des Roses  
Sherbrooke (Qc) J1E 4J2  
Canada.

ISSN 1708-8674

DÉPÔT LÉGAL: 2550843

Directeur de Publication  
et Rédacteur en Chef

Abderrahman EL FOULADI  
INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067

Courriel : contact@elfouladi.com

## CHRONIQUEURS

Mustapha Bouhaddar, Écrivain  
(France)

Dr Mraizika Mohammed  
(France)

Pr. Moha Ennaji  
(Maroc)

Abdeljalil Zaidane, Chercheur en  
Finances publiques, (Maroc)

Ahcene Tahraoui, Journaliste,  
(Canada)

## IMPRESSION

Hebdo Litho, Saint-Léonard  
(Montréal, Québec)

**MAGHREB CANADA  
EXPRESS (MCE)** est un  
*mensuel* édité et distribué au  
Canada depuis le 1<sup>er</sup> Juillet  
2003. Il est offert gratuitement  
dans les commerces ainsi que  
dans des lieux publics à Mon-  
tréal, Brossard, Laval et dans  
la ville de Sherbrooke, et ce,  
depuis sa création.



## Au Service de nos Communautés depuis 2003

Un Grand Merci à vous tous pour votre soutien et vos encouragements !

**Maghreb Canada Express**  
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003  
Distribution à Montréal et Région  
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada





## TECHNOLOGIE ET INNOVATION

# Les limites de l'intelligence artificielle (IA) face au Coaching



**Abderrazaq MIHAMOU**  
Expert Digital

Membre du comité fondateur de l'Association RIHAB Coaching (ARC)

**B**ien que l'intelligence artificielle (IA) offre des avantages dans le développement personnel, en offrant une panoplie de références et d'applications d'analyse du bien être avec du *Mentoring* en ligne sous forme de *chatbots* et en proposant des solutions par similitudes sur l'analyse de la personnalité, le développement des compétences et l'analyse des émotions, il est important de reconnaître ses limites et de maintenir un équilibre avec des interactions humaines, surtout dans des domaines où l'empathie, la compréhension émotionnelle et la personnalisation approfondie sont essentielles.

L'IA peut fournir des informations utiles et des conseils, mais elle peut difficilement remplacer les interactions humaines authentiques. Dans des domaines où l'empathie et la compréhension émotionnelle sont essentielles, les interactions avec des êtres humains restent irremplaçables. Le facteur humain apporte une dimension incontournable pour du soutien, de la compréhens-

sion et de la connexion émotionnelle.

De plus, la confidentialité des données et la transparence dans l'utilisation de l'IA sont des aspects qui restent à nos jours difficiles à cerner.

Ainsi l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans le domaine du coaching reste très limitée si ce n'est impossible. Bien que les technologies émergentes offrent des opportunités prometteuses, il est important de reconnaître les défis que seul un humain pourrait porter.

**L'empathie et l'intelligence émotionnelle** : L'IA a du mal à comprendre et à interpréter pleinement les émotions humaines. Le coaching implique souvent des aspects émotionnels et relationnels qui nécessitent une intelligence émotionnelle, une compétence qui fait défaut aux machines.

**Complexité des relations humaines** : Les relations humaines sont si complexes et dépendent de nombreux facteurs et les algorithmes auront du mal à saisir les nuances des relations interpersonnelles et à proposer des solutions pertinentes dans des situations complexes et délicates.

**Contexte culturel et social** : Les modélisations fournies par l'IA peuvent être biaisées en fonction des données sur lesquelles elles sont formées, ce qui peut conduire à des recommandations inappropriées ou non adaptées à divers contextes culturels et sociaux.

**Confidentialité et protections des données personnelles** : Les informations personnelles partagées lors des sessions de coaching peuvent être sensibles. La collecte, le stockage et l'analyse de ces données par des systèmes d'IA soulèvent des

préoccupations majeures en matière de confidentialité et de sécurité.

**La qualité des données** : Les performances de l'IA dépendent de la qualité des données sur lesquelles sont construites et seront biaisées ou incomplètes vu la diversité des éléments exigés par le coaching et la véracité des éléments affecte la qualité des résultats.

**Limitations quant la compréhension du non dit** : L'IA dénuée de toute intelligence implicite peut avoir des difficultés à interpréter les subtilités du langage naturel, du ton de voix, des expressions faciales et du langage du corps, ces éléments sont cruciaux pour comprendre les besoins individuels lors d'un coaching.

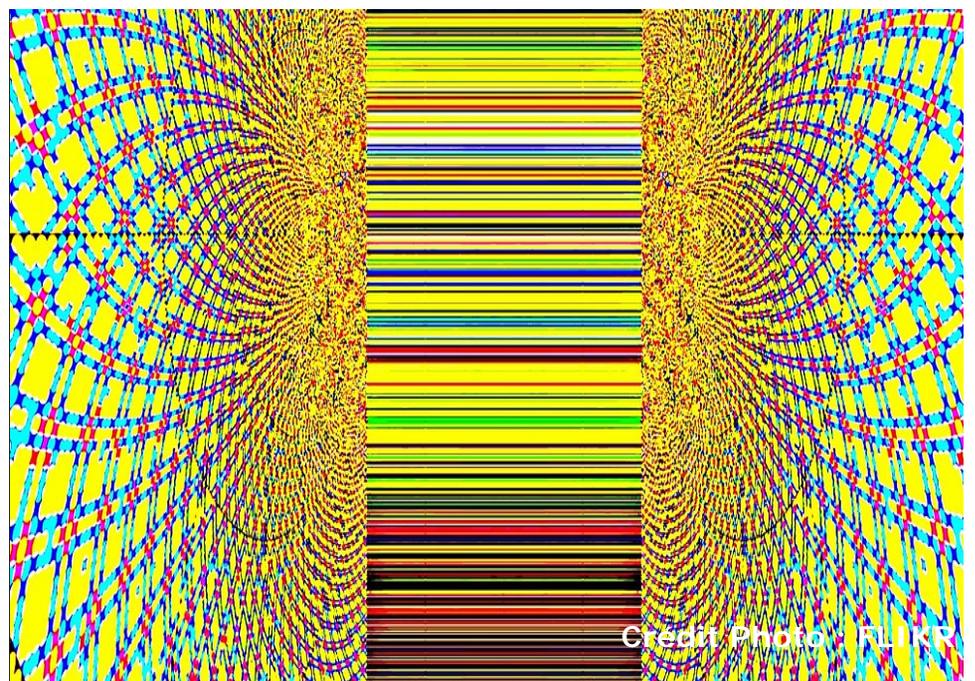
**Manque de créativité et d'intuition** : L'IA fonctionne généralement en se basant sur des modèles préétablis. Elle manque de créativité et d'intuition nécessaires pour aborder des problèmes complexes et non structurés et adapter l'approche avec agilité et efficacité.

**Résistance humaine à l'interaction avec des machines** : Certaines per-

sonnes peuvent être réticentes à partager des informations personnelles ou à recevoir des conseils de machines, préférant l'interaction humaine pour des aspects aussi délicats que le coaching.

**Évolution permanente des besoins individuels** : Les besoins et les aspirations des individus évoluent constamment. Les systèmes d'IA peuvent avoir du mal à s'adapter de manière agile et à anticiper ces changements de manière aussi efficace qu'un coach humain, dont la présence et la posture sont incontournables à sa mission d'accompagnement.

Connaissant sa puissance évolutive et dynamique, l'IA, à mon humble avis, pourra apporter énormément dans le processus, la conception et l'implémentation de séance de coaching en apportant des éléments basés sur la veille et le partage des bonnes pratiques. En revanche, elle ne pourra jamais remplacer l'interaction humaine qui représente l'essentiel pour fournir des services de coaching de haute qualité.



Credit Photo : FLIKR



## Au Service de nos Communautés depuis 2003

Un Grand Merci à vous tous pour votre soutien et vos encouragements !

**Maghreb Canada Express**  
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003  
Distribution à Montréal et Région  
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada



A STAR ALLIANCE MEMBER 

# NOUS DESSERVONS PLUS DE PAYS QUE TOUTE AUTRE COMPAGNIE DANS LE MONDE



**TURKISH AIRLINES**

CAN 2023

# Liste des joueurs marocains pour la CAN



Par Mustapha  
Bouhaddar

**L**a Coupe d'Afrique des Nations va se dérouler du 13 janvier au 11 février 2024, en Côte d'Ivoire. Au total, 24 nations vont s'affronter lors de la phase de poules, avant la phase finale de la compétition continentale. **Groupe par groupe, pays par pays.**

En Côte d'Ivoire, le Sénégal remet son titre en jeu à la CAN 2023. Du 13 janvier au 11 février, 24 nations vont se disputer le titre continental. La phase de poules aura lieu du 13 au 24 janvier, alors que la phase à élimination directe commencera le 27 janvier.

À l'approche de la CAN, le sélectionneur du Maroc Walid Regragui a convoqué cinq joueurs évoluant en France. L'ancien international Espoirs français Amine Adli a également été appelé. Cinq joueurs évoluant dans des clubs français ont été convoqués par le sélectionneur marocain.

Le PSG, avec Achraf Hakimi, Reims, avec Yunis Abdelhamid et Amir Richardson, ainsi que l'OM avec Amine Harit et Azzedine Ounahi seront représentés durant cette CAN au sein de la sélection demi-

finaliste de la dernière Coupe du monde au Qatar.

Lors du dernier rassemblement en novembre, ces cinq mêmes joueurs avaient été appelés pour affronter l'Érythrée et la Tanzanie. Une performance que Sofiane Diop (Nice) n'a pas pu reproduire en raison d'une blessure au pied, après avoir été sélectionné pour la première fois avec les Lions de l'Atlas le mois dernier.

L'ancien espoir français Amine Adli (Bayer Leverkusen) a également été convoqué.

Appelés à se rassembler le 2 janvier, les joueurs convoqués manqueront la reprise du championnat et bénéficieront d'un stage de 5 à 7 jours au Maroc avant d'entamer la compétition. Les Marocains rencontreront ensuite la Tanzanie le 17/01, le Congo le 21/01 et la Zambie le 24/01 en phase de groupes.

## La liste :

**Gardiens** : Yassine Bounou, Munir Mohamedi, El Mehdi Benabid

**Défenseurs** : Achraf Hakimi, Noursair Mazraoui, Yahya Attiat Allah, Nayef Aguerd, Romain Saïss, Yunis Abdelhamid, Chadi Riad, Abdel Abqar, Mohamed Chibi

**Milieux** : Amir Richardson, Sofyan Amrabat, Oussama El Azzouzi, Selim Amallah, Bilal El Khannouss, Azzedine Ounahi, Ismael Saibari, Amine Harit

**Attaquants** : Hakim Ziyech, Amine Adli, Abdessamad Ezzalzouli, Sofiane Boufal, Tarik Tissoudali, Youssef En-Nesyri, Ayoub El Kaabi.

Espérons que les lions de l'Atlas nous feront vibrer comme au Mondial 2022 au Qatar.

## CAN-2023 : Walid Regragui place sa confiance dans de nouveaux noms

**L**a liste de l'équipe nationale marocaine de football pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2023), prévue du 13 janvier au 11 février en Côte d'Ivoire, est marquée par la présence de nouveaux noms qui ont gagné la confiance du sélectionneur national, Walid Regragui, afin de renforcer les rangs des Lions de l'Atlas.

La plupart des nouveaux joueurs convoqués participeront pour la première fois à une compétition continentale avec l'équipe nationale et auront le privilège d'évoluer aux côtés de piliers des Lions de l'Atlas qui ont réalisé l'exploit historique lors de la dernière Coupe du monde au Qatar, en tant que première équipe africaine à atteindre les demi-finales.

Le coach Walid Regragui compte beaucoup sur ces nouveaux noms, qui ont montré leur stature dans des équipes évoluant dans des championnats internationaux prestigieux, ainsi que lors des matchs amicaux ou officiels de l'équipe nationale.

En comparaison avec la liste des joueurs ayant disputé la précédente CAN, la liste actuelle est marquée par la présence du gardien de l'AS FAR, El Mehdi Ben Abid, aux côtés des expérimentés Yassine Bounou (Al Hilal) et Munir El Kajoui (Al Wahda).

Dans la ligne défensive, l'arrière droit de l'équipe égyptienne des Pyramids, Mohamed Chibi signe son retour dans la liste de Regragui pour la CAN, après sa participation avec les Lions de l'Atlas à l'édition du Cameroun.

La ligne défensive de l'équipe nationale est également renforcée par Abdelkadir Abqar (Alaves, Espagne), Yunis Abdelhamid (Stade Rennais, France), Chadi Riad (Bétis, Espagne), outre Noussair Mazraoui (Bayern Munich, Allemagne), Yahya Attiat Allah (Wydad Casablanca).

En milieu de terrain, Walid Regragui a fait appel et de jeunes éléments prometteurs, comme Bilal El Khannouss (Genk, Belgique), Oussama El Azzouzi (Bologne, Italie) et Amir Richardson (Reims, France).

Sur la ligne offensive, Abdessamad Ezzalzouli (Bétis, Espagne), Amine Adli (Leverkusen, Allemagne), Ismael Saibari (PSV Eindhoven, Pays-Bas) et Tarik Tissoudali (Gand, Belgique) prendront part à leur première CAN, tandis que Ayoub El Kaabi (Olympiakos, Grèce) fait son retour après sa participation au Cameroun.

La liste des Lions de l'Atlas connaît la présence de six joueurs de l'équipe nationale U23, qui remporté la Coupe d'Afrique de la catégorie, disputée en 2023 au Maroc, à savoir Chadi Riad, Bilal El Khannouss, Oussama Azzouzi, Amir Richardson, Abdessamad Ezzalzouli, et Ismael Saibari, des noms sur lesquels parie le sélectionneur national pour assurer l'avenir de l'équipe nationale.

Par Mohammed Ouaziz pour la MAP (11 janvier 2024)





VIENT DE PARAÎTRE

# Démocratie, culture et changement social en Afrique du Nord



Pr Moha Ennaji (1)

« **Démocratie, culture et changement social en Afrique du Nord** » est le titre du nouveau livre du chercheur et auteur marocain Moha Ennaji

Publié par Cambridge Scholars au Royaume-Uni, ce livre collectif en anglais en 196 pages comprend 13 chapitres. Il aborde des questions relatives à l'évolution de la situation culturelle, religieuse et politique en Afrique du Nord après le printemps arabe. Il met en avant la culture de la différence et de la diversité, car, selon Moha Ennaji, « ce sont les valeurs de tolérance et de coexistence qui favorisent le processus de construction d'une société démocratique, et non les idéologies de négation, d'exclusion et d'extrémisme ».

Le livre souligne l'impact positif du multilinguisme sur le développement social et culturel et met en évidence la diversité culturelle de l'Afrique du Nord, qui a des racines multiculturelles et des valeurs communes telles que l'hospitalité, l'importance de la famille et la recherche d'un équilibre entre tradition et modernité.

Le livre affirme que la reconnaissance de la langue amazighe en Algérie et au Maroc comme langue nationale officielle est une reconnaissance du pluralisme linguistique et culturel, et la promotion de la culture amazighe est une contribution à la consolida-

tion de la démocratie, l'établissement de l'État de droit et une barrière à toute forme d'exclusion.

Dans son chapitre, George Joffé (Université de Cambridge, Royaume-Uni) montre que le contexte politique en Afrique du Nord se caractérise aujourd'hui par des mouvements sociaux qui peuvent progressivement conduire à la consolidation de la culture démocratique et du processus de démocratisation.

Filippo Bignami (Université de Lugano, Italie) débat de la question de la citoyenneté et de la ville dans son rapport à la démocratie. Pour lui, il est possible de construire un système démocratique à partir de la ville et du cadre urbain en général.

Le chapitre de Moha Ennaji (Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès) avance que le mouvement amazighe est dynamique et n'a pas été affaibli par les concessions accordées par les gouvernements au lendemain du printemps arabe. Le chapitre prédit que le mouvement amazigh continuera d'impacter le débat sur l'identité, la démocratie et les droits humains.

Lydia Guerchouh (Université Mouloud Mammeri à Tizi-Ouzou, Algérie) discute de l'impact des représentations socioculturelles véhiculées par l'arabe dialectal et le français sur l'apprentissage de la langue maternelle, le kabyle, dans un environnement urbain amazighophone.

Abderrahman El Aissati (Université de Tilburg, Pays-Bas) examine l'impact des médias sociaux sur la consolidation de la démocratie culturelle. Il aborde en particulier les domaines des arts et de la politique et la façon dont les individus et les communautés s'expriment.

Bouthayna Ben Kridis (Université de Carthage, Tunisie) discute des aspects du

multiculturalisme et de la démocratie en Tunisie après la révolution. Elle souligne la nécessité de réformes aux niveaux juridique, social et culturel afin de renforcer le processus de démocratisation, y compris la revitalisation de l'identité culturelle amazighe.

Driss Bouyahya (Université Moulay Ismail, Meknès) analyse l'évolution des mouvements amazighs et islamistes dans la quête d'inclusion, de réforme et de démocratie. Il discute des questions d'identité, de religion et de démocratie comme concepts de base dans les mouvements amazighs et islamistes.

Fatima Sadiqi (Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès) souligne le rôle de la culture orale et des voix des femmes dans la démocratisation et la modernisation de la société. Elle soutient que les femmes ont une grande possibilité de progresser grâce à leurs contributions culturelles, leur indépendance économique et financière, et leur participation à la société civile et au changement social.

Aziza Ouguir (Institut national de statistique et d'économie appliquée de Rabat) avance que les femmes soufies amazighes ont eu un impact sur leurs communautés grâce à leur legs à travers l'histoire. Elle explique que l'accomplissement des saintes amazighes ouvre aujourd'hui la voie aux femmes pour atteindre des postes plus élevés grâce à la participation culturelle, démocratique et politique.

Hamid Bahri (Université de la Ville de New York) aborde la perspective amazighe dans les œuvres littéraires de deux écrivains maghrébins : Kateb Yacine et Mohammed Khaïr-Eddine. Tout en notant la cohabitation pacifique entre les groupes ethniques en Afrique du Nord, Bahri affirme qu'il faudrait travailler davantage au niveau individuel, collectif et éducatif

pour consolider la cohésion sociale.

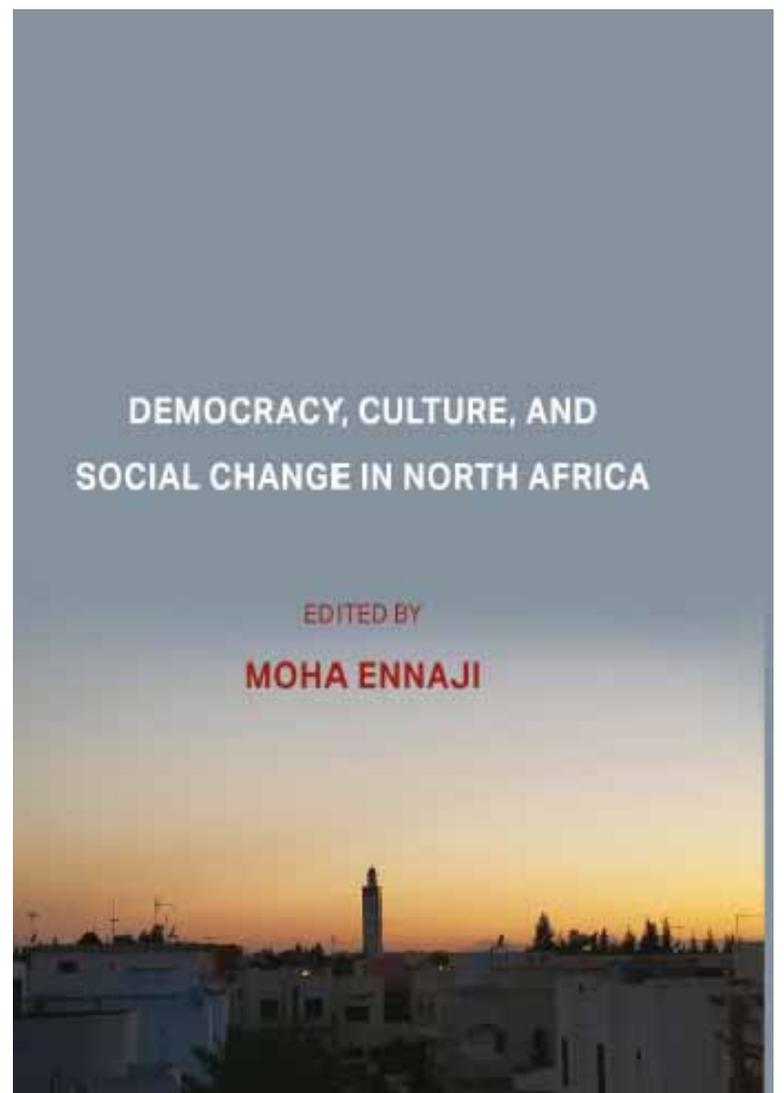
Kwesi Prah (Centre d'études avancées de la société africaine au Cap, Afrique du Sud) souligne la riche histoire de la langue et de la culture amazighes en Afrique et comment elle peut contribuer à la démocratie et à la protection des droits humains. Il déduit que l'utilisation des langues et des cultures autochtones est cruciale pour le développement de la culture démocratique.

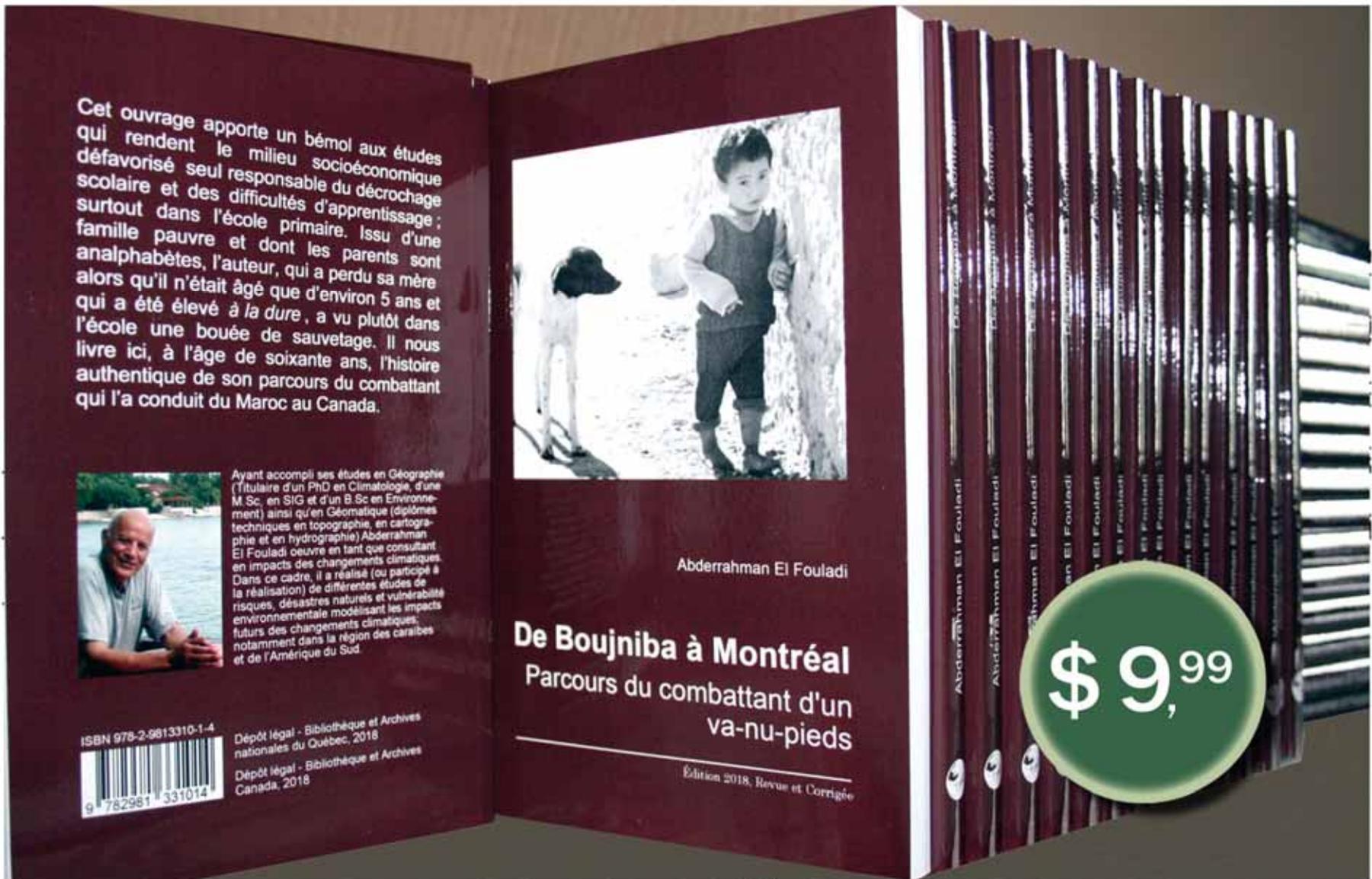
Jan Jaap de Ruiten (Université de Tilburg, Pays-Bas) se focalise sur la façon dont les partis populistes dans les démocraties occidentales, en particulier aux Pays-Bas, tentent de freiner l'influence des intégristes musulmans d'origine nord-africaine. Il conclut que les partis populistes ne sont pas sans impact sur la société et que, à cause d'eux, le discours anti-islamique s'est propagé aux partis politiques

conventionnels et aux médias en Europe.

Dans le dernier chapitre, l'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun a conversé dans une interview avec Moha Ennaji de son œuvre riche et variée, et du problème de la migration en Europe. Il a également souligné l'importance du pluralisme culturel et linguistique dans la consolidation de la diversité et de la culture démocratique en Afrique du Nord.

(1) Moha Ennaji est un chercheur universitaire et écrivain marocain. En plus de ses publications en linguistique, il a écrit sur l'éducation, la migration et le genre, et il est l'auteur de plusieurs livres dont deux romans : « L'olivier de la sagesse » (éditions Karthala) et « Douce lumière » (éditions Marsam).





# De Boujniba à Montréal

"Un bras de fer entre un enfant et son destin"

**Commandez votre copie dédiée**

Tél. 514-576-9067

courriel : [contact@elfouladi.com](mailto:contact@elfouladi.com)

**Paiement : Virement interac ou chèque**

**Livraison gratuite au Canada**

